

DECISION N° 5 - 2021 /D/MINJEC/CAB 13 JUIL 2021

PORTANT RESULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°03/AAMI/ MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2021 DU 15 JUIN 2021 EN VUE DU
RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE DEVELOPPEMENT ET
L'OPERATIONNALISATION DE LA VERSION MOBILE ET INTERACTIVE DU E-
REAMORCE EN MODE NON CONNECTE.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
Vu la loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
Vu la loi 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
Vu le décret N° 1977/041 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;
Vu le décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret N°2012/565 du 28 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique ;
Vu le décret N°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
Considérant l'Appel A Manifestation d'Intérêt N°03/AAMI/ MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2021 du 15 juin 2021 en vue du recrutement d'un cabinet pour le développement et l'opérationnalisation de la version mobile et interactive du E-REAMORCE en mode non connecté ;
Considérant le rapport du Comité Ad hoc d'analyse ;

DECIDE :

Article 1^{er} Sont retenues à l'issue de l'Appel A Manifestation d'Intérêt N°03/AAMI/ MINJEC/ SG/DAG/SDBBM/SM/2021 du 15 juin 2021 en vue du recrutement d'un cabinet pour le développement et l'opérationnalisation de la version mobile et interactive du E-REAMORCE en mode non connecté, les entreprises ci-après :

N°	NOM	ADRESSE DE L'ENTREPRISE	NOTE TECHNIQUE
1	ITE EXPERT Sarl	TEL : 675 02 29 96/695 67 26 84	97

2	RAVENA	TEL : 694 03 98 41 ; BP : 34124 Yaoundé	84
3	ETS NIMBUZ	TEL : 675 92 47 85/698 86 37 80	83

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 13 JUIL 2021

Ampliations :

- ARMP
- MINMAP
- Intéressé
- Affichage
- Archives/Chrono

